



---

**Séance du lundi 08 mars 2021**

Date de la convocation: 02/03/2021

**Date d'affichage de la convocation : 02/03/2021**

**Membres en exercice**  
: 11

*L'an deux mille vingt-et-un et le huit mars 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents : 11**

**Présents :** Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

**Votants: 11**

**Pour:**  
11

**Secrétaire de séance:**  
DUFFORT  
Marie-Laure

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

---

**Objet: rattachement ecole de MARAMBAT - DE\_2021\_005**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Préneron est déjà rattachée aux communes de VIC FEZENSAC et RIGUEPEU pour la scolarité de nos enfants. Monsieur Le Maire ayant été sollicité par un parent d'élève, il convient de rattacher également la commune de Préneron à celle de MARAMBAT pour les élèves de petites, moyennes et grandes sections de maternelle ainsi que pour la scolarité élémentaire.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**DECIDE** le rattachement de la commune de PRENERON à celle de MARAMBAT pour les enfants de petite, moyenne et grande sections de maternelle, ainsi que les élèves du cycle élémentaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire : Guy FAVAREL

Date réception Préfecture  
et publication le 09/03/2021

RF Préfecture du Gers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/03/2021 032-213203326-20210308-DE_2021_005-DE